

L'éducation populaire et le problème du Cinéma

Autor(en): **Cacha**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **58 (1929)**

Heft 3

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1041052>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BULLETIN

PÉDAGOGIQUE

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation
ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

Abonnement pour la Suisse : 6 fr. ; par la poste : 30 ct. en plus. — Pour l'étranger : 7 fr. —
Le numéro : 30 ct. — Annonces : 45 ct. la ligne de 12 cm. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à la Rédaction du *Bulletin pédagogique*, Ecole normale, Hauterive-Posieux, près Fribourg. Les articles à insérer dans le N° du 1^{er} doivent lui parvenir avant le 18 du mois précédent et ceux qui sont destinés au N° du 15, avant le 3 du même mois.

Pour les abonnements ou changements d'adresse et les annonces, écrire à *M. L. Brasey*, secrétaire scolaire, Ecole du Bourg, Varis, Fribourg. Compte de chèque II a 153.

Le *Bulletin pédagogique* et le *Faisceau mutualiste* paraissent le 1^{er} et le 15 de chaque mois, à l'exception des mois de juillet, d'août, de septembre et d'octobre, où ils ne paraissent qu'une fois. On fait paraître, chaque année, dans un ordre proportionnel, 15 numéros du *Bulletin* et 5 du *Faisceau*.

SOMMAIRE. — *L'éducation populaire et le problème du Cinéma.* — *Un livre de lecture pour les petits.* — *La doctrine catholique sur la Société internationale.* — *Leçons pratiques d'instruction civique.* — *Les enfants arrachés à Dieu.* — *Bibliographies.* — *Société fribourgeoise d'éducation.* — *Société des institutrices.*

L'éducation populaire et le problème du Cinéma

Le prodigieux progrès réalisé en moins de trente ans par ce nouveau moyen d'enseignement et d'action sur les masses qu'est le cinéma, ne peut laisser indifférent quiconque a souci des intérêts spirituels de ses frères.

On évalue à 150 millions, les spectateurs qui se livrent quotidiennement à la magie de l'écran. Celui-ci touche à tout. Il satisfait sur tous les points l'avidité insatiable du spectateur ; il grignote le théâtre : tragédie, comédie, drame paraissent plus saisissants dans l'image agrandie ; le roman se voit au lieu de se lire ; spectacle muet hier, aujourd'hui le cinéma parle ; demain il sera peut-être maître d'école.

Précisons au point de vue de la formation populaire la portée de cet art nouveau. Si les avantages que l'on peut en attendre sont incontestables, les dangers que peut présenter le cinéma ne sont pas moins certains et ils sont redoutables.

Le film, quel qu'il soit, dégage nécessairement une leçon, pose

une question de morale, fait vibrer tout au moins certaines passions au fond des cœurs. Or, la solution apportée au problème moral, simplement la façon de poser le cas de conscience constituent pour le spectateur un danger d'autant plus subtil qu'il est moins directement contraire à l'honnêteté commune. La plupart des passionnés du cinéma, d'esprit moutonnier, sont enclins par nature à adopter les solutions que dicte l'enchaînement des faits ; à force d'avoir éprouvé la perversion du sentiment ou de l'instinct, la masse finit par contracter un pli déformateur qui faussera les réponses de la conscience.

Au point de vue moral, le spectacle cinématographique vaudra ce que valent ceux qui le font « parler », aux yeux et au cœur, son langage particulier, autrement impressionnant que celui de la voix ou de l'écriture.

La religion ne pouvait rester étrangère au cinéma ; celui-ci devait se l'associer ; soucieux de plaire à tout un public qui est loin de ne compter que des chrétiens et encore moins uniquement des catholiques, l'ingéniosité des producteurs fut de maintenir un certain équilibre, où rien de directement choquant ni d'agressif ne se trouve. Cependant le danger réside précisément dans cette tolérance qui est presque de l'indifférentisme condamnable. Que penser aussi de l'habituelle inexpérience des cinéastes dans l'interprétation des choses divines ?

Comme maître de religion, on le voit assez par ces quelques indications, le cinéma demeure sujet à caution et peut-être dangereux.

Fera-t-il meilleure besogne sur le terrain scolaire ? Dans ce domaine, le cinématographe, judicieusement employé, est incontestablement un précieux auxiliaire. S'en priver, équivaldrait à se condamner à lire péniblement à la lueur d'une chandelle, alors qu'on n'aurait qu'à tourner un commutateur pour faire jaillir l'éblouissement de l'arc électrique. Evidemment, l'appareil de projection ne doit pas prendre la place de la chaire ; le professeur doit demeurer. Le film n'est qu'un auxiliaire qui peut servir partout où l'acquisition de la connaissance suppose un intermédiaire matériel : le champ de la géographie, de l'histoire, des sciences naturelles surtout, est le plus naturellement désigné à l'activité scolaire du cinéma. En un mot, c'est l'instrument incomparable pour la démonstration des leçons de choses.

Instrument merveilleux, mais indifférent par sa nature à la propagation de l'erreur ou au service de la vérité, plus que le film de distraction, le film d'enseignement peut devenir un véritable péril : propagation des faux dogmes de l'évolution, du naturalisme, du matérialisme, de l'histoire tronquée, du laïcisme. Le danger est réel. La question est grave. Quelle sera, dès lors, l'attitude des catholiques à l'égard du cinéma ? Comment dirigeront-ils leurs efforts pour la sauvegarde de l'intérêt supérieur des âmes ?

Pratiquement, le problème du cinéma doit tenir compte de deux facteurs : la production et l'exploitation. Quant à la production, une double attitude peut être envisagée par les catholiques : demeurer clients de la production actuelle, ou s'engager dans la fabrication directe des films qui satisferont à toutes les exigences spirituelles et morales de leurs convictions. Dans le premier cas, une entente s'impose entre les catholiques et les maisons d'édition, entente destinée à assurer le respect du minimum des exigences catholiques. Cette entente est possible ; on peut être certain qu'on ne se heurtera pas à un parti pris ni à une hostilité systématique ; la seule chose à redouter de la part du monde cinématographique serait la difficulté à comprendre les réserves de la conscience catholique. Seulement, ne l'oublions pas, la production est rigoureusement régie par l'appétit des spectateurs. Qu'attendre, dès lors, des producteurs, si leur bonne volonté se trouve sollicitée en sens inverse par le goût perverti de leur plus large public ?

D'autre part, les catholiques auraient-ils intérêt à se faire producteurs ? Eux seuls peuvent traduire adéquatement les pensées qui sont les leurs et donner à l'écran une note vraiment catholique. Comme ils ont leurs livres, leurs journaux, ils auraient leurs films. Certes, l'entreprise serait digne d'être tentée, mais elle serait encore bien téméraire. Les films catholiques ne seront jamais qu'une minorité ; même si c'est un film à succès, qu'on « passe » volontiers dans une salle publique, le résultat se ramènera simplement à ceci : de temps à autre, il passera un bon film, un film d'inspiration catholique, parmi des centaines d'autres plus ou moins malfaisants ou dangereux, un peu comme si on parvenait à glisser, par-ci par-là, un bon article dans un journal neutre ou hostile. Ce n'est pas ainsi qu'on devrait supposer résolu, au point de vue catholique, le problème du cinéma.

Reste à envisager la question de l'exploitation de la salle. Cette question tient, à elle seule, la solution de presque tout le problème, parce que l'exploitation réagira nécessairement par contre-coup sur la production : la bonne salle produira le bon film. Ayant un public qui soit chez lui dans ses salles, clients qui comptent parce qu'ils se comptent, les catholiques auront le moyen d'imposer aux producteurs de films étrangers leurs exigences, leurs réserves, leurs exclusions. Bien plus, ils les amèneront à désirer leur concours et, du même coup, se multiplieront les films assainis, épurés, dont les catholiques ne seront pas seuls à bénéficier.

Mais une telle organisation exige la collaboration du clergé, et surtout des laïcs. Cette nouvelle croisade exige la compétence technique des grands manieurs d'affaires, la générosité magnifique des hommes d'œuvres ; les efforts seront progressivement coalisés afin d'opposer à la salle douteuse une salle plus attirante par son confort et plus attrayante par ses programmes. Pas plus que les bonnes volontés, les capitaux ne manqueront à cette affaire destinée

à relever d'une touche spirituelle la plus habile des techniques. Le mouvement est déjà ébranlé. Un comité catholique du cinéma, constitué depuis plus d'une année, est mis au service de tous les groupements d'action catholique français et tend à opérer l'union de toutes les forces catholiques sur le terrain cinématographique.

Le premier Congrès catholique du cinéma tenu récemment à Paris doit être considéré comme le point de départ de la coalition des efforts en vue d'empêcher que le cinéma ne devienne un instrument de démoralisation populaire.

Si toutes ces fécondes initiatives deviennent une réalité, l'Eglise aurait baptisé un auxiliaire de plus, et de quelle puissance, pour la propagation de la vérité.

CACHA.

Un livre de lecture pour les petits ¹

Au moment où l'on songe à la refonte de notre livre de lecture du degré inférieur, il n'est peut être pas oiseux de signaler dans le *Bulletin pédagogique* un nouveau petit livre de lecture, paru en Belgique en 1927, intitulé : *Belles histoires et Belles images*, et dont l'auteur est M. Julien Melon, inspecteur provincial de l'enseignement libre du Hainaut.

Sans médire de notre livre actuel du degré inférieur, qui a constitué, en son temps, un heureux progrès sur ses devanciers, et qui a rendu tant de services dans nos écoles, ce livre, mieux apprécié peut-être par les maîtres et les maîtresses que par les élèves à qui il était destiné, a cependant vu le jour à un moment où l'utilitarisme prétendait occuper une place exagérée à l'école. De là, dans ce manuel, comme dans tous ses congénères qui ont été édités vers cette même époque, et sous la même préoccupation, tant de chapitres descriptifs qui devaient, dans la pensée de l'auteur, servir à résumer les « leçons de choses » à donner sur le milieu local. Comme l'expérience ne l'a que trop prouvé, ainsi que, du reste, une étude plus approfondie de la psychologie enfantine, ces matières descriptives ne constituaient guère un aliment propre à répondre aux intérêts des enfants de sept à neuf ans. Les termes techniques dont ces descriptions sont parfois émaillées se présentent devant nos petits écoliers avec une physionomie bien rébarbative. Citons le

¹ *Belles Histoires et Belles Images*, livre de lecture (Morceaux choisis) à l'usage de tous mes petits neveux et de toutes mes petites nièces du degré inférieur des écoles primaires et des classes correspondantes des établissements d'enseignement moyen. Ouvrage enrichi de nombreuses illustrations (Dessins originaux de Van Offel et Rio Cramer, et reproductions d'œuvres d'art), 1927.

Un volume format in-8°, de 136 pages, sur un beau papier satiné. Broché : 3 fr. 40 ; cartonné : 4 fr. 40 (francs belges).